Un découpage à la hache

Européennes Les candidats devront chausser des bottes de sept lieues pour parcourir leurs supercirconscriptions. La faute au redécoupage électoral.

De Dreux au Puy-en-Velay ! Le candidat aux élections européennes dans la circonscription Loire-Massif central devra se faire connaître des bordures de la grande banlieue parisienne aux contreforts du Cantal et de la Corrèze. Même « punition » pour ses camarades d'un grand Sud-Est étiré de Lyon à Bonifacio ! La faute au découpage à la hache de la carte électorale pour le scrutin du 13 juin. « *Comme en Italie ou en Grande-Bretagne,* objecte Pierre Lequiller, directeur de campagne de l'UMP, *les candidats peuvent au moins se concentrer sur un territoire. Et les listes puisent dans les viviers du cru.* » Certes, mais ces découpages laisseront l'électeur perplexe et le candidat sur les rotules.

Pourquoi le législateur a-t-il accouché de ces huit circonscriptions pachydermiques ? Aussi surprenant que cela puisse paraître, c'est au nom de la proximité ! « *Vous savez bien que c'est le moulin à prières des hommes politiques aujourd'hui* », glisse, blasé, un fonctionnaire du ministère de l'Intérieur qui s'est attelé à mettre en musique cette in-

Pierre Lequiller ■

BERND WEISSBROD - AFP

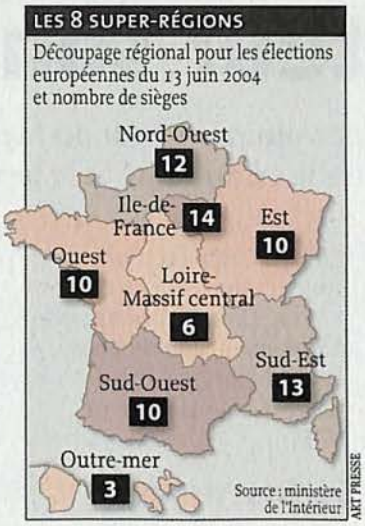

grate partition. La réforme est partie d'un désir de populariser cette « présidentielle du pauvre », dont l'électeur ne connaissait surtout que les têtes de liste et qui bat tous les cinq ans de tristes records d'abstention. On voulut d'abord – c'était le plus logique – créer 78 circonscriptions géantes, correspondant au nombre de députés dévolus à la France. Puis on imagina de se cantonner au périmètre des 22 régions. Deux pistes qui faisaient le bonheur de l'UMP et du PS, et le malheur des « petits partis », qui poussèrent de hauts cris. De 1 à 3 députés par circonscription, on tuait l'effet du scrutin proportionnel… Résultat : en 1997, Pierre Moscovici, devenu ministre (PS) des Affaires européennes, reprenait le rapport de son prédécesseur Michel Barnier et préconisait, en guise de compromis, la création de 8 grandes circonscriptions. C'est cette solution que retint l'Assemblée nationale en avril 2003.

Jeu de chaises musicales
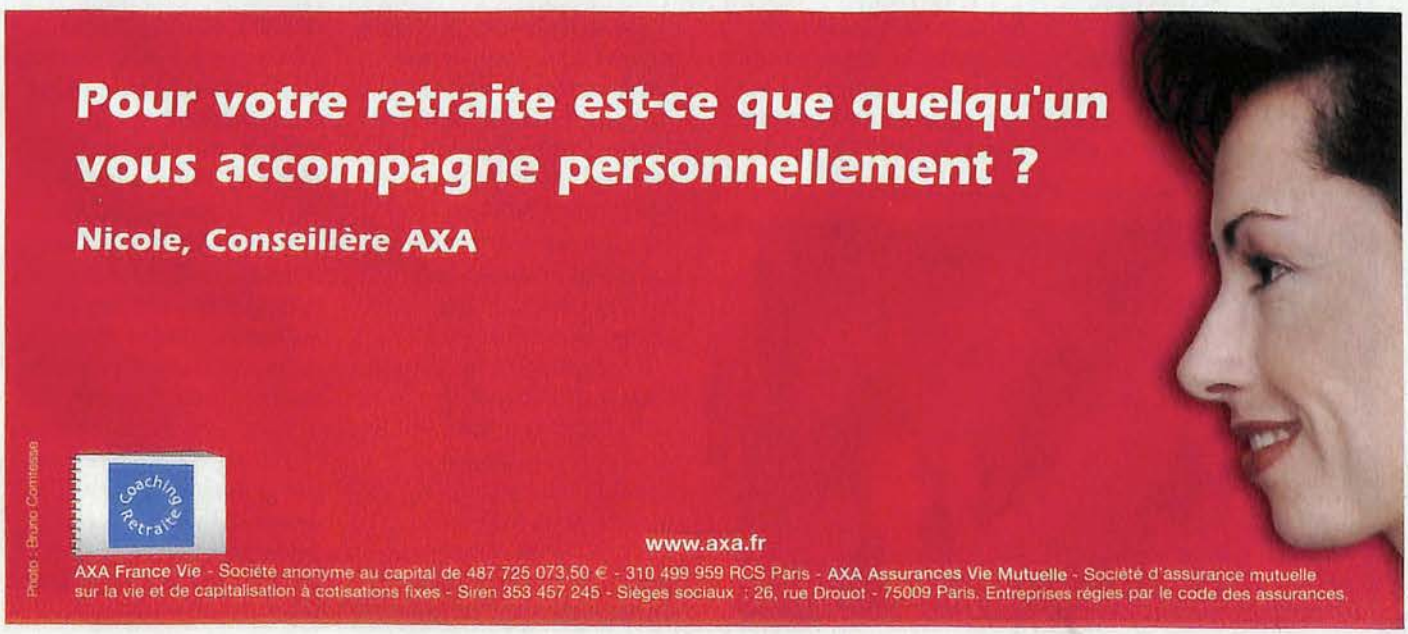
Commença alors un jeu de chaises musicales pour définir chaque mégarégion. La Basse-Normandie basculait dans le secteur Nord-Ouest pour rééquilibrer un Nord dominateur, le Languedoc-Roussillon faisait bloc avec l'Aquitaine, donnant naissance à un entre-deux-mers qui aurait enchanté les comtes de Toulouse (18 départements). Des supercirconscriptions dont la morphologie rappelle « *les grandes régions militaires* », décode un spécialiste de la Datar. Les souverainistes y voient déjà le dépeçage de la France indivisible, et les plus européens se consolent comme ils peuvent avec ce projet « hybride » qui les rapproche bien peu de l'électeur de base ■ **Charles Jaigu**